









Soif de culture!

En raison de la situation sanitaire, et faisant suite à l'annulation d'un certain nombre d'actions devant se dérouler depuis août 2020 (représentations de Sakidi, reprise d'un Jazz ô Barachois, projections de courts-métrages avec La Kourmétragerie, etc.), la municipalité, en concertation avec partenaires, a redéfini les modalités de mise en œuvre de sa politique culturelle. En effet, si pour le moment les manifestations d'envergure générant un important rassemblement ont été reportées (le Festival Les Electropicales par exemple), d'autres seront maintenues : celles en particulier qui concentrent au maximum 100 personnes, avec la garantie de pouvoir respecter les gestes barrières et les règles sanitaires (jauge limitée sous des petits chapiteaux pour le cirque, action dans des lieux circonscrits comme Château Morange, la Léproserie de Saint-Bernard, etc.). Cela vaut pour la partie visible du sommet de l'iceberg culturel.

La partie immergée, elle, celle des ateliers ou des actions périscolaires, a été renforcée, puisque qu'elle peut s'organiser par petits groupes d'habitants ou d'enfants.

Ainsi, la culture ne meurt pas, elle reste résolument présente dans l'espace public, mais elle se transforme dans ses modalités, se réinvente dans sa pratique. Par exemple, pour préparer le 20 désanm qui aura lieu dans une forme nouvelle (comment ne pas commémorer cette date !), 996 heures d'ateliers d'histoire, de généalogie, de musique, etc. seront dispensées. Cela représente 7 ateliers de groupes de 10 personnes par quartier (sur 20 quartiers), c'est-à-dire que pas moins de 1400 personnes pourront bénéficier de ces temps d'apprentissage et de pratique.

Une façon nouvelle donc de faire de la culture, mais surtout de la vivre!

Vivre autrement sa ville: reprise des manifestions dans l'espace public.

Ces derniers mois ont mis à rude épreuve les habitudes de vie dans l'espace public: on ne s'y déplace plus comme avant, soit parce que désormais il faut s'y promener en portant un masque, soit parce qu'il faut faire attention à ses mouvements, en gardant des distances de sécurité par exemple... On ne peut plus s'y rassembler, s'y retrouver à plusieurs de manière spontanée. La ville, elle, pourtant n'a pas changé : c'est le contexte qui la rend différend.

Cette proposition de reprises de manifestations dans l'espace public a donc pour objectif de **remettre de la poésie dans le monde** : de la musique à vivre sur le mode de la surprise (« Bande passante »), des mots qui apparaissent habillés sur les murs (« Désot le mur »), et des partenaires aussi qui, en respectant toutes les préconisations réglementaires (gestes barrières, diminution des jauges, etc.) redonneront du volume aux corps et aux mots, par le cirque, le conte notamment).

Les quelques exemples ci-dessous détaillent ces actions, portées en collaboration avec le tissu artistique et culturel (tant les artistes que les techniciens qui les accompagnent), parce que, eux aussi, méritent pleinement notre soutien.

SÉLECTION DE QUELQUES RENDEZ-VOUS À VENIR

«Bande passante »

UNE REPRISE TOUTE EN DOUCEUR, AVEC DES SURPRISES MUSICALES QUI APPARAITRONT DANS L'ESPACE PUBLIC : « BANDE PASSANTE » EST UN PROJET POUR CELLES ET CEUX QUI MARCHENT, QUI SE DÉPLACENT, QUI ATTENDENT UN BUS OU UN RENDEZ-VOUS. PAS DE COMMUNICATION EN AMONT, MAIS UN RENDEZ-VOUS RÉGULIER PROPOSÉ D'ABORD AU CENTRE-VILLE, PUIS DANS LES QUARTIERS : UN MERCREDI SUR DEUX, DE 16H30 À 17H30 DES GROUPES MUSICAUX VIENDRONT SE PRODUIRE DANS DES LIEUX PASSANTS DE LA VILLE. LES DEUX PREMIÈRES ÉDITIONS AURONT LIEU :

Le 7 octobre 2020 au Centre-Ville de 16h30 à 17h30 & le 21 octobre 2020 au Centre-Ville de 16h30 à 17h30

«Bèl Marmit Zistoir »



Le 23 octobre 2020 à Château Morange de 18h à 21h30

SÉLECTION DE QUELQUES RENDEZ-VOUS À VENIR

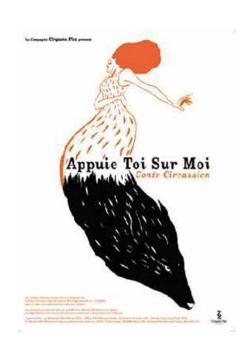
«Appuie-toi sur moi»

UN SPECTACLE PROPOSÉ SUR PLUSIEURS DATES POUR PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE LE VOIR, TOUT EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES. CIRQUONS FLEX, COMPAGNIE ENDÉMIQUE DE L'ÎLE, PROPOSERA SOUS SON CHAPITEAU DE VOIR (OU REVOIR) « APPUIE TOI SUR MOI », UNE ODE AU PARTAGE, À L'ÉCHANGE ET À L'AMOUR, TOUTE EN MOUVEMENT ET EN LÉGÈRETÉ!

Les 23 et 24 octobre 2020, à la Bretagne de 16 h à 17h30

Q.

les 18 et 19 décembre 2020 au cœur de l'espace vert des Jardins Familiaux du Chaudron de 16 h à 17h30



Les rendez-vous « Karé Baré »

DES ARTS DE LA RUE AU CIRQUE, IL N'Y A QU'UN PAS... CETTE ASSOCIATION DIONYSIENNE PROPOSE DES RENDEZ-VOUS INÉDITS DANS L'ESPACE PUBLIC QUI SONT AUTANT DE TEMPS D'ANIMATION QUE DE DÉCOUVERTE! UNE ACTION LUDIQUE POUR LES PETITS ET LES GRANDS!

du 30 novembre au 6 décembre 2020 au Moufia



« Musique et recueillement »

PARCE QUE LA POÉSIE SE VIT À TOUT MOMENT ET EN TOUTE CIRCONSTANCE, LE 1ER NOVEMBRE, EN TOUTE SOBRIÉTÉ, DES Harpistes viendront se produire aux abords de deux Cimetières: Le cimetière de l'est et celui de primat.

> Le ler novembre à l'entrée des cimetières de l'Est et de Primat



RECUEILLEMENT

SÉLECTION DE QUELQUES RENDEZ-VOUS À VENIR

Grand Prix du Roman Métis et Prix Roman Métis des Lecteurs de la Ville de Saint-Denis

Remise des prix le 1er décembre dans le Grand Salon de l'Ancien Hôtel de Ville



11ème édition du PRIX LITTÉRAIRE INTERNATIONAL DE LA VILLE DE SAINT-DENIS



4eme édition du PRIX DES LECTEURS DE LA VILLE DE SAINT-DENIS



Les résidences d'artistes sur le territoire

Malgré un contexte sanitaire contraint pour 2020, Ville de Saint-Denis la politique maintient culturelle sa dynamique ambitieuse, tout en et préconisations les respectant gouvernementales liées à la covid-19. Aussi, afin de compléter l'offre déjà diffusion de d'activités existante culturelles dans les quartiers, la Ville de Saint-Denis souhaite proposer résidences de territoire à des artistes ou associations dans dix quartiers, au plus près des habitants, essentiellement dans les domaines plastiques et visuels : graff, peinture, photographie, sculpture, installation plastique, etc.

PELA PROJET APPEL ROJET



DIRECTION GENERALE ADJOINTE-DEVELOPPEMENT HUMAIN DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE

APPEL A PROJET RESIDENCES DE CREATION EN TERRITOIRE

CONTEXTE

Pour 2020, la Ville de Saint-Denis maintient sa politique culturelle dynamique et ambitieuse, malgré le contexte sanitaire exceptionnel, tout en respectant les préconisations gouvernementales liées à la covid 19.

Dans le cadre d'une reprise d'activité soutenue et d'une volonté affirmée d'offrir à nouveau une activité culturelle forte aux dionysiennes et aux dionysiens, la Ville souhaite proposer des résidences de territoire à des artistes et/ou associations dans dix quartiers, au plus près des habitants, essentiellement dans les domaines plastiques et visuels : graff, peinture, photographie, sculpture, installation plastique, etc.

Ce dispositif de territorialisation de l'action culturelle dans les quartiers permettra d'intensifier les projets de diffusion artistique, puisque dans la continuité d'ateliers de création et de médiation auprès des publics, s'inscrivent toujours des restitutions publiques.

Il sera ainsi proposé aux dionysiennes et aux dionysiens, à l'issue de ces dix premières résidences, un parcours artistique à travers la Ville, puisque toutes les œuvres doivent être installées dans un espace public du quartier d'implantation de la résidence.

Les sites d'ors et déjà identifiés sont :

Sainte-Clotilde- annexe de l'Ecole municipale de musique

Chaudron - Jardins familiaux

Primat - Centre municipal

La Montagne 8^{ème} – annexe de l'Ecole municipale de musique

Le Brûlé - Maison Roger

Saint-François - Ancienne Mairie annexe (ex Poste de Saint-François)

Bellepierre – Cité Pavadé

La Bretagne – La Limonaderie

Deux autres sites seront libres de proposition (hors quartiers déjà positionnés dans la liste ci-dessus), les artistes devront alors y disposer de leur propre lieu de résidence.

Durée de la résidence

A partir de novembre 2020, pour une durée de trois (3) mois

OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJET

- Favoriser les pratiques culturelles des publics les plus éloignés des structures de diffusion, de manière durable,
- Permettre aux habitants des quartiers d'être en situation "de faire" dans des projets artistiques de proximité.
- Assurer la médiation entre les habitants et les œuvres en création,
- Privilégier l'espace public pour les temps de restitution,
 DGA-DH / DIRECTION DU DEVELOPPEMENT CULTUREL / SH / 23/09/20



Marquer de manière durable l'espace du quartier d'implantation de l'empreinte de la résidence.

MODALITES DU SOUTIEN AUX ARTISTES

SOUTIEN FINANCIER

Ces résidences se situent dans le cadre d'un appel à projet avec une enveloppe budgétaire prédéfinie ne pouvant excéder 6 000 euros par projet de territoire, financée par la Ville de Saint-Denis.

Les versements seront effectués en 3 versements mensuels.

Cette somme servira à financer les coûts afférents aux projets réalisés dans le cadre de la résidence.

17% au maximum du montant alloué pourra servir à financer les frais de restauration et autres frais annexes (déplacements, courriers, etc).

SOUTIEN LOGISTIQUE

La Ville fournira aux artistes qui le souhaitent un lieu de résidence en ordre de marche (eau, électricité, entretien courant) ainsi que le petit mobilier nécessaire.

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

- 1- Le projet doit présenter une problématique artistique et culturelle forte (Pts : 35).
- 2- La résidence devra aboutir à la réalisation d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres, marquant de manière durable l'espace public et témoignant ainsi de la réalisation de cette résidence (Pts : 35).
- 3- La capacité des artistes à entrer en contact avec la population est déterminante : une porte ouverte doit être organisée a minima 1 fois par semaine durant la période de la résidence (visite d'atelier, atelier participatif ou autres propositions) sur une amplitude d'au moins 4 heures (Pts : 30).

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Sont éligibles à cet appel :

- toute personne physique titulaire d'un numéro SIRET, domiciliée à La Réunion.
- toute personne morale (exemple : une association) ayant dans ses statuts comme objet la création et la diffusion d'œuvres artistiques et culturelles, de plus d'un an d'existence, ayant son siège social à La Réunion et étant en situation saine au regard notamment de leurs obligations sociales et fiscales.

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS ET CALENDRIER (PREVISIONNEL)

Les dossiers de candidature sont à déposer par les candidats auprès de la Ville de Saint-Denis - Direction du Développement Culturel

18 rue Alexis de Villeneuve - Résidence de la Cathédrale - apt 3A - 97400 SAINT-DENIS secretariat.culture@saintdenis.re (voie numérique à privilégier)

Les dossiers de candidature seront présentés à une commission technique, pour chaque quartier, composée de l'élu(e) du Territoire, d'habitants du secteur (Comité d'Action Citoyenne), de l'élue déléguée à la Culture, de l'élu délégué à la Culture dans les quartiers, du Directeur du Développement Culturel, de la Directrice Dynamiques Territoriales ou de son (sa) représentant(e) sur le territoire.

Les projets retenus pour chaque quartier seront classés conformément aux critères précédemment évoqués. Le candidat ayant obtenu la meilleure note pour chaque quartier sera informé de la décision favorable.

Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à projet

le 12 octobre 2020

DGA-DH / DIRECTION DU DEVELOPPEMENT CULTUREL / SH / 23/09/20



Date limite de réception des dossiers

Examen des dossiers par la commission technique

Décision de l'Autorité

le 30 octobre 2020

les 09 et 10 novembre 2020

le 16 novembre 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

Composition du dossier

- Fiche signalétique
- CV artistique
- Note d'intention artistique
- Budget prévisionnel
- tout autre document que le candidat jugera utile

Une séquence « mémoires et patrimoine » de septembre à décembre

Ronn kozé dann kartié Sin-Dni

Le projet Ronn Kozé dann kartié est un projet collaboratif avec les citoyens. Il s'agit de proposer aux citoyens un temps d'échange autour de la notion de patrimoine dans un lieu à vocation patrimoniale ou un site emblématique du quartier. Cet échange sera co-animé par un médiateur culturel spécialiste de la thématique et une association de quartier. Le format choisi pour cette action est un débat d'1h30 à 2h00. Une introduction de 15 minutes sera faite pour indiquer des éléments historiques du patrimoine du quartier, puis 45 minutes de débat en laissant la parole libre aux habitants sur la question « Qu'est-ce qu'est le patrimoine pour vous ?

Pour clôturer le Ronn kozé, la parole sera laissée au porteur de rêve. Ils collecteront les aspirations et rêves des habitants sur le patrimoine.

Par ailleurs, un artiste sera associé à chaque ronn kozé pour illustrer le débat sous forme de bande dessiné. Dessins, qui par la suite feront l'objet d'une publication de cartes postales.

Une vidéo sera réalisée pour collecter la mémoire des habitants sur chaque Ronn Kozé et rediffuser à l'occasion de la prochaine édition des Journées Européennes du Patrimoine.

QUARTIER	SITE	DATE	HEURE
Domenjod	Ancienne école désinfectée de l'ilet quinquina	17 octobre 2020	14h00 -16h00
Saint-François	Raidillon de Saint-François – Le CASE	25 octobre 2020	8h30 - 12h30
Prima	CASE de Prima	27 octobre 2020	17h00 – 19h00
La Providence	Le lavoir	30 octobre 2020	18h00 - 20h00
Le Chaudron	La salle Marthe Bidois rue Jacob de Cordemoy	31 octobre 2020	17h00 – 19h00
Bellepierre	Bassin Coudere Maison de quartier de bassin coudere	4 novembre 2020	18h00 – 20h00
Moufia	Place de la convivialité (Rocade)	6 novembre 2020	?
Bellepierre	Espace Granits	10 novembre 2020	19h00 - 21h00
Sainte-Clotilde	L'ilôt Marché	13 novembre 2020	17h00 – 19h00
Le Chaudron	MAIL du Chaudron	14 novembre 2020	17h00 – 19h00
Camélias	Académie des Camélias	21 novembre 2020	8h30 - 12h30
Bas de la Rivière	Berges du bas de la rivière	21 novembre 2020	16h00 - 18h00
Le Chaudron	Jardins Familiaux Maison Rouge	28 novembre 2020	17h00 – 19h00
Moufia	Extérieur du CASE Roland Garros	4 décembre 2020	
Centre-Ville	Parvis de la Cathédrale	5 décembre 2020	16h00 - 18h00
La Montagne	Léproserie de Saint-Bernard	19 décembre 2020	18h00 - 20h00
Le Brûlé	Place des Azalées	19 décembre 2020	18h00 - 20h00
Prima	Galodrome de Prima	?	17h00 - 19h00

20 désanm : les ateliers de la mémoire

En 2020 les commémorations du 20 désanm seront différentes, mais elles auront bien lieu!

Ainsi, s'il n'y aura pas de Défilé ni de Nuit de la Liberté (défilé et concert du jour 20 décembre), l'hommage aux ancêtres devrait être maintenu dans sa forme connue. En revanche, tout (médiations, ateliers, etc.) se déroulerait en amont du 20 désanm, dans l'ensemble des quartiers de la Ville. Il s'agira ainsi d'inscrire les notions de connaissances (savoir) et de pratique (savoir-faire) au cœur de ce nouveau 20 désanm, en proposant aux habitants de la Ville 8 possibilités de cheminements, comme autant de parcours artistiques et culturels permettant de valoriser la mémoire, et ainsi d'honorer les ancêtres. Chacun des parcours devant passer dans chaque quartier, ce qui permettrait à chacun des quartiers de bénéficier d'au moins 8 natures d'action, portées par autant de partenaires culturels. Charge ensuite, aux habitants ayant bénéficiés des actions, de les relayer dans leur espace, de les transmettre, lors notamment d'une restitution qui aura lieu, pour tous les quartiers de la ville, le soir du 20 décembre ! Autant de micro-actions qui permettront de respecter les gestes barrières, tout en bénéficiant d'un temps symbolique collectif à travers toute la ville.

Voici les 8 parcours proposés :

- La connaissance (de l'histoire)

Ce premier parcours s'inscrit dans la continuité des précédents ateliers de médiation portant sur l'histoire, la mémoire et les héritages de la période de l'esclavage. Il a pour objet d'injecter de la connaissance, en proposant des temps de conférence et de débats autour des dates clés, des faits marquants, du vocabulaire de la traite et de l'esclavage, etc.

Les habitants : des bâtisseurs (ateliers de généalogie)

Il s'agirait ici de territorialiser les ateliers de généalogie, afin de renforcer la connaissance de l'histoire par des approches familiales, en somme intimes et personnelles. Une manière d'impliquer chacun dans l'histoire de la mémoire commune de la ville.

Les pratiques culturelles (le maloya)

Le maloya est inscrit au patrimoine mondial, et il a trouvé sa place sur les ondes. Toutefois, il reste encore très majoritairement méconnu. Cet atelier, proposé par grands noms contemporains de la pratique, a pour objet non seulement de rappeler ses bases, ses conditions d'invention, de créolisation, ses instruments, etc. mais aussi de « faire faire », c'est-à-dire d'apprendre à en jouer, à le danser, à le chanter. Avec Christine Salem et Lindigo.

Puis également :

- Visage d'antan, Far Far nous mémwar
- Atelier d'histoire sur les transformations de la ville
- Ateliers de recherche en textiles et créations
- Ateliers artistiques autour des camps
- Ateliers de récits, coutumes et pratiques

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DEVELOPPEMENT HUMAIN DIRECTION DU DEVELOPPEMENT CULTUREL



POUR PLUS D'INFORMATIONS SECRETARIAT.CULTURE@SAINTDENIS.RE

